

La vérité sur...

le gâchis de la filière bois

La France abrite l'une des plus grandes forêts d'Europe. Pourtant, le secteur perd des milliers d'emplois par an et creuse le déficit commercial.

La forêt française souffre d'un mal étrange : plus elle s'étend, moins nous savons quoi en faire. La France exporte ainsi ses troncs à bas prix et réimporte à prix d'or des planches, des meubles et de la pâte à papier. A la clé, le plus gros déficit commercial – 6,5 milliards d'euros attendus cette année – derrière le pétrole, et des dizaines de milliers d'emplois perdus. Pourtant, du bois, la France n'en manque pas : la forêt couvre 30% du territoire et s'étend, chaque année, de l'équivalent de quatre fois Paris.

Si les Français exploitaient aussi bien que les Allemands ce patrimoine, ils pourraient, affirme François Bayrou, président du Modem et bon connaisseur du dossier, « créer plus de 500 000 emplois ». L'Allemagne compte en effet seulement 11 millions d'hectares de forêt, contre 16 millions pour la France, mais la filière affiche un chiffre d'affaires de 117 milliards d'euros outre-Rhin, contre 60 milliards en France. « Et le secteur y fait travailler plus de 1,5 million de personnes, contre 400 000 en France », ajoute Eric Toppan, économiste à la Fédération des forestiers privés.

Impuissance publique

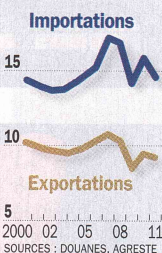
En dix ans, avec la fermeture de plusieurs centaines de menuiseries et de scieries en France, le secteur a perdu plus de 50 000 emplois, selon la CGT. La faute à une filière mal organisée, à une forêt morcelée entre 3,5 millions de propriétaires et écartelée entre plusieurs administrations (agriculture, environnement, ONF, aménagement du territoire...). En décembre dernier, le gouvernement a confié à Jean-Yves Caullet, député PS de l'Yonne, une mission

PARADOXE

Surface boisée
(en millions d'hectares)



Commerce extérieur
de la filière bois
(en milliards d'euros)



Alors que la France possède 16 millions d'hectares de forêt, soit 50% de plus que l'Allemagne, le chiffre d'affaires de sa filière bois est presque deux fois inférieur à celui de son voisin.

pour préparer le volet « forêt » d'un projet de loi sur l'agriculture, qui sera présenté à l'automne prochain. « Je n'ai pas la prétention d'inventer l'eau chaude », prévient d'entrée le député. Il lui faudra pourtant beaucoup d'imagination pour ne pas plagier la multitude de rapports (Puech en 2008, Gaymard-Le Guen en 2010, Peyron-Yvon en 2011...) qui prennent déjà la poussière dans les ministères. Henri Plauchegillon, le président de Forêt privée française, s'en exaspère : « Nous ne voulons plus de rapports. Nous voulons des solutions! »

Voracité chinoise

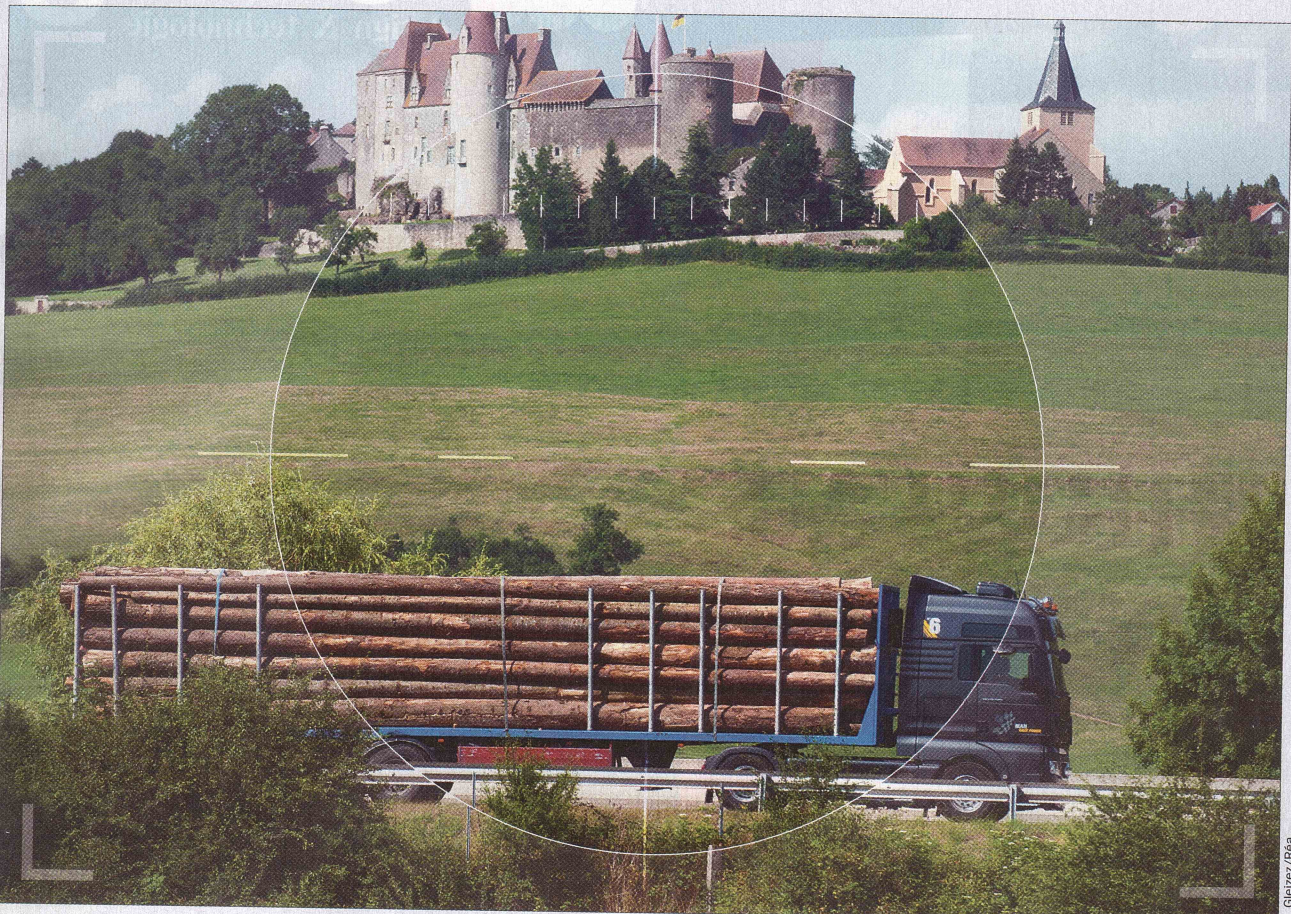
Pour bien mesurer l'étendue de la catastrophe, il faut chausser ses bottes et se rendre sur le terrain. Dans les Landes, par exemple. Près de Magescq, une commune située au cœur du plus grand massif de pins de France. On y retrouve une abatteuse, une machine qui saisit les troncs, les coupe, les débite et les pose au sol. Les grumes sont ensuite vendues à des Belges par la société d'exploitation forestière Bordeaux Atlantique Bois (BAB). Bien rangées sur une semi-remorque, elles partent ensuite pour Courtrai afin d'y être découpées et séchées, puis pour Anvers pour finir... en Chine.

Sur dix chênes – le bois le plus recherché – exportés par la France, huit sont vendus à la Chine. En trois ans, nos cargaisons à destination de l'empire du Milieu ont été multipliées par cinq. Idem pour le hêtre et, depuis peu, pour les résineux, dont les exportations vers la Chine, inexistantes en 2008, atteignent près de 200 000 mètres cubes aujourd'hui. Pourquoi cette fringale? « Le gouvernement chinois réserve ses forêts en imposant des

quotas stricts à la coupe des arbres », explique Jean-François Guilbert, président de l'association Frenchtimber. Parallèlement, il a mis en place une politique douanière un peu spéciale : le bois brut importé est taxé à 8%, les produits de sciage (panneaux, portes...) à 18%, les parquets à 40% et les meubles à 100%. Diablement efficace. Beaucoup de pays fournisseurs, comme les Etats-Unis ou la Russie, ont répliqué en contingentant leurs exportations vers la Chine. Pas l'Europe.

« Comment peut-on accepter d'exporter sans plus-value une matière première qui peut mettre plus d'un siècle à pousser? » s'indigne un industriel landais. De fait, la Chine est devenue le menuisier du monde. Pour le comprendre, on retrouve l'équipe de Michel Marin, directeur adjoint des douanes du Havre, qui contrôle un grand conteneur vert barré d'un « China shipping ». Son contenu? Des chaises destinées à une grande chaîne de magasins design. Mais la France achète aussi à l'étranger ses panneaux de bois, ses portes, ses fenêtres, et même la pâte à papier dont sont faits les emballages ou Challenges. Conséquence : un désastre social. « On perd une scierie tous les trois jours depuis trente ans », avance Maurice Chalyer, porte-parole de l'Observatoire des métiers de la scierie. Quant au bilan financier, il est catastrophique : nous vendons le mètre cube de chêne brut environ 80 euros. Une fois séché et scié, nous le réimportons à 500. Et même à plus de 2000 euros lorsqu'il est transformé en meubles.

L'architecte Stéphane Béranger construit une vingtaine de maisons en bois par an et avoue sa perplexité



P. Gleizes/REA

té : « Je n'utilise que 40% de bois français, j'aimerais monter à 100%, mais, pour le moment, aucun fournisseur français ne peut répondre à mes besoins. Et puis les bois étrangers sont moins chers, malgré le transport. » Le constructeur Ossabois, qui avait tenté de monter une filière en intégrant des forêts, des scieries et des usines de fabrication de panneaux, a fini par jeter l'éponge. Son repreneur, Bouygues, construit un tiers de ses maisons avec une ossature bois, mais doit utiliser du bois importé, mieux calibré et moins cher.

Surplus à la chaudière

La filière est si désorganisée qu'une fois servis l'exportation, le bâtiment et l'industrie, le secteur se retrouve avec environ 40% de sa production sur les bras. La solution ? Le passer à la chaudière. Et cela même si ce bois à brûler ne rapporte que 3 à 4 euros le mètre cube. Et même moins quand, comme après les tempêtes de 1999 et 2009, les forestiers

doivent le donner. On aurait au moins pu profiter de ces événements pour structurer la filière. Cela n'a pas été fait. L'énergéticien EON s'en est aperçu : il s'était lancé dans la transformation d'une ancienne centrale des Charbonnages de France, à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône. Elle avait besoin d'un million de tonnes de bois pour fonctionner. Les Allemands pensaient trouver, dans cette région très boisée, les broussailles, les résidus de coupe et les déchets agricoles nécessaires. Mais, en septembre dernier, ils ont dû se rendre à l'évidence : malgré la mobilisation des autorités, la région ne peut leur fournir que 450 000 tonnes par an. « Des contraintes physiques, sociales et psychologiques empêchent l'exploitation des gisements supplémentaires », a confirmé un rapport de Proforbiomed, le projet européen sur la biomasse en Méditerranée. La principale contrainte ? L'éparpillement. Les propriétaires privés ont des parcelles trop petites

Transport de bois en Bourgogne. Le morcellement de la forêt française entre 3,5 millions de propriétaires et une multitude d'administrations explique en partie la désorganisation de la filière bois.

pour être exploitées. Et EON a été obligé d'importer en urgence 300 000 tonnes de granulés de bois pour démarrer sa centrale.

Il y a quand même un espoir : la France s'est engagée, d'ici à 2020, à réduire ses émissions de gaz carbonique de 20% et à produire 22% de son énergie en renouvelable. Elle n'y arrivera pas sans la forêt. Mais, là encore, la profession n'a pas su profiter de son avantage. Pour moderniser la filière, on lui avait fait miroiter au moins la moitié des 500 millions d'euros des nouveaux crédits carbone, cette taxe prélevée sur les industries les plus polluantes. « Après tout, c'était légitime », explique Eric Toppan. Car nous représentons 65% des 6,6% d'énergies renouvelables produites en France. » A qui ces crédits ont-ils été attribués ? A l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Pour sauver la filière bois, on attendra le nouveau rapport parlementaire, qui fera le même diagnostic que les précédents. En pire.

Eric Tréguier